

Délibération affichée,
rendue exécutoire,
après transmission au
Contrôle de la Légalité
le : 18/04/12

DEPARTEMENT DES YVELINES

AR n° : A078-227806460-20120413-61094-DE-1-1_0

CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 13 avril 2012

**BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX
CHÂTEAU DE LA MADELEINE À CHEVREUSE
ETUDES PRÉ-OPÉRATIONNELLES**

LE CONSEIL GENERAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil Général,

Sa Commission Equipement entendue,

Sa Commission des Finances et des Affaires générales consultée,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide la réalisation d'études pré-opérationnelles pour la conservation et la mise en valeur du Château de la Madeleine à CHEVREUSE pour un montant total de 75 000 € TTC et affecte l'autorisation de programme correspondante.

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 20 article 2031 du budget départemental.